



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-92369>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-92369**

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile-de-France (DRIEAT-IF)

**Correspondant :** M. ROUVEYROL Vincent, DCPA

**Adresse :** 21-23 rue Miollis, 75015 Paris

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0140618630

**Courriel :** [vincent.rouveyrol@developpement-durable.gouv.fr](mailto:vincent.rouveyrol@developpement-durable.gouv.fr)

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Travaux d'amélioration de la pression du réseau incendie du tunnel de Saint-Cloud (A13) par l'installation de deux surpresseurs

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La présente consultation concerne les travaux d'amélioration de la pression du réseau incendie du tunnel de Saint-Cloud (A13) par l'installation de deux surpresseurs. Les prestations, objet de la présente consultation, relèvent de la catégorie 3 au sens du Code du Travail (loi n° 93-1418 du 31 décembre 1993). Les prestations seront exécutées sur le tunnel de Saint-Cloud, situé sur l'autoroute A13, sur les communes de Saint-Cloud et Boulogne-Billancourt (92), entre les PR 3+511 et 3+434, dans les deux sens de circulation. La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée ouverte, conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la commande publique. Une visite de site facultative peut être organisée à la demande des postulants pendant la période de consultation. Les modalités d'organisation de cette visite sont définies à l'article 2-4 du règlement de la consultation (RC). Le marché public sera conclu : – soit avec un opérateur économique unique ; – soit avec un groupement d'opérateurs économiques conjoint ou solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement, pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. La composition du groupement ne peut être modifiée entre la remise des offres et la date de signature du contrat.

**Refus des variantes.**

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Commentaire sur les justifications :** Les documents à produire sont ceux indiqués dans les documents de la consultation.

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 18/09/2025 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** DRIEAT-DIRIF-STT-MAPA-25-052

**Renseignements complémentaires :** La durée du marché commence à sa notification et se termine au décompte général et définitif (DGD). La durée de la période de préparation est fixée à 1 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant de la commencer. Le délai d'exécution part de la date précisée dans l'ordre de service de commencer l'exécution des

prestations. Ce délai est fixé à 5 mois. Les offres seront établies en euros et transmises en une seule fois. En application de l'article R.2132-7 du Code de la commande publique, la remise des offres se fera exclusivement via la plateforme des achats de l'État – PLACE - (<http://www.marches-publics.gouv.fr>). Toute offre remise sur support "papier" ou sur support physique électronique externe, à l'exception de la copie de sauvegarde prévue à l'article R.2132-11 du Code de la commande publique, sera considérée comme irrégulière et traitée dans les conditions fixées aux articles R.2152-1 et R.2152-2 du Code de la commande publique. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue par l'acheteur dans le délai fixé pour la remise des offres.

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

**Contact :** DRIEAT-IF

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2805613&orgAcronyme=d4t>

## Section 14 - Informations complémentaires

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14/08/2025